

# La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LE PETIT TUNISIEN

**ABONNEMENTS :** Tunisie et Constantine : un an, 40 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. Les annonces sont reçues en France et à l'Etranger dans toutes les grandes agences et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : **EMILE LACROIX**

**INSERTIONS :** première page : 5 fr. la ligne : Echos, 2 fr. Chronique locale : 1 fr. 50 ; Faits divers, 1 fr. Reclames en troisième page : 0 fr. 80 ; quatrième page, 0 fr. 40. Payables d'avance.

RÉDACTION & ADMINISTRATION :

TUNIS — 4, RUES LÉON-ROCHES & ANNIBAL, 6 — TUNIS

Secrétaire de la Rédaction : **GANOUNA**

## LA VÉRITÉ SUR BAHROUNI LA TRIBU DES MILLET

### La Vérité sur Bahrouni

Si Suleiman El Bahrouni et son fidèle sous-laron Si el Hadj Djemmal, viennent d'arriver à Tunis. Ils y ont été reçus avec une sympathie indifférence ; peu s'en est fallu qu'ils n'y fussent accueillis en triomphateurs !

Or, nous sommes en mesure d'affirmer que c'est en félons à la foi jurée et en traitres à la cause de leur pays, qu'ils auraient dû traverser la Tunisie. Notre étonnement va même *crecendo* de savoir que le Gouvernement tunisien, d'ordinaire animé de tact et de doigté, est allé jusqu'à tolérer que certains pourparlers, aux dessous financièrement répugnants, puissent avoir lieu en Tunisie, à Tunis ; et que la neutralité, pratiquée avant la guerre italo-tunisienne ne continue pas à être observée après.

Car, franchement, tout dans la conduite de ce Suleiman et de son lieutenant, donne lieu à nausée et à dégoût. Après s'être mis à la tête des tribus rebelles et irréductibles, à l'opposition armée desquelles l'Italie s'est heurtée après la signature de son traité de paix avec Stamboul, ces deux bons-hommes feignaient quelques engagements contre l'occupant, escarmouches qui ne leur coûtaient pas cher, puisqu'elles se bornaient à mettre en avant de pauvres exaltés mal armés, transformés finalement en chair à schrapnels et à mitraille.

Pendant que leurs « armées » se faisaient décimer aux confins des frontières tripoli-tunisiennes, Bahrouni et Djemal, en sécurité dans leurs cantonnements, traitaient la sous-main avec le général italien, et avec Sforza, le géologue belliqueux.

Mais il n'est si obscure trahison qui, en fin de compte, ne se fasse jour. Des indiscrétions finirent par tenir au courant les tribus en armes, des honteux trafics de leurs chefs. On parlait de plusieurs centaines de mille francs, pour prix de la cessation des hostilités.

Peu s'en est fallu d'ailleurs que ces deux singuliers chefs de rébellion ne payassent de leur vie leurs louches et infâmes compromissions.

Heureusement pour eux qu'une automobile tutélaire se trouva comme à point nommé pour abriter dans ses flancs les deux Judas des guerillas lybiennes. Cette auto eût tôt fait de franchir la frontière tunisienne, et de s'en venir à Tunis. Nous puisons nos renseignements à la meilleure source. Ils nous viennent en droite ligne de l'extrême-sud tunisien où il n'est pas jusqu'à nos protégés indigènes qui ne parlent de faire un mauvais parti aux deux renégats.

Aujourd'hui, ils sont en sûreté, quasiment en sûreté, mais pas plus fiers pour cela. On n'a pas été sans remarquer la glaciale indifférence de la population musulmane à leur égard. Ils n'ont que ce que mérite leur honteuse con-

duite. Nous n'avons pas à prendre partie pour ou contre l'Italie ; mais nous avons le droit de dire que, lorsqu'on part en guerre, on va jusqu'au bout. Bahrouni et ses troupes pouvaient tenir longtemps, en pays montagneux, les Italiens en haleine, et ne se rendre qu'avec la dernière cartouche.

Nous connaissons de nombreux péninsulaires de Tunis qui n'ont pas hésité devant nous à qualifier d'indigne la conduite des deux chefs tripolitains.

Quand les invitera-t-on à déguerpir ?

J....

BILLET DE LA SEMAINE

### La question du Bou-Khadra et la Société du Mokta-el-Hadid

Une nouvelle dont l'importance n'échappera à personne se répandait ces jours derniers d'Oran à Bône en passant par Alger et Constantine, y causant une satisfaction unanime : M. le Gouverneur général, disait-on, en substance, n'avait pas renouvelé l'armistice de la minière du djebel Bou-Khadra à la Société du Mokta-el-Hadid qui prenait fin en décembre dernier parce que cette société n'aurait pas encore assuré les moyens de transport.

S'il en est réellement ainsi, nous féliciterions très sincèrement M. le Gouverneur général de l'Algérie d'avoir mis un terme au favoritisme dont cette société a bénéficié de la part des gouvernements d'Algérie et de Tunisie.

Nous avons dit récemment ce que nous pensions du Mokta-el-Hadid dans cette même question du Bou-Khadra.

Alors qu'on imposait à l'Ouzza, ce qui était absolument naturel et juste, la construction à ses frais d'un chemin de fer d'une soixantaine de millions pour desservir sa mine, le Mokta-el-Hadid, lui, faisait le mort, et avait la prétention même d'user de la dite ligne en continuant, peut-être à ses frais, mais ce n'est pas bien sûr, un bout de tronçon de chemin de fer de rien du tout de l'Ouzza au Bou-Khadra !

De cette façon, le Mokta s'évitait une dépense de plusieurs millions comme cela eut lieu pour Djerissa et ses actionnaires auraient bénéficié d'un cadeau scandaleux.

M. le Gouverneur général de l'Algérie a dû penser qu'il fallait mettre un terme à l'appétit vorace de cette société qui, pour éviter la déchéance, avait demandé l'autorisation de relier le Bou-Khadra au réseau du Bône-Guelma, autorisation qui lui a été refusée, la ligne de Souk-Ahras à Tébessa ne permettant pas d'exploiter

un trafic supérieur à celui qu'elle assure actuellement.

Et maintenant voilà l'Algérie libre et maîtresse de deux gisements importants. Espérons qu'elle saura trouver la meilleure manière d'en tirer les réserves qu'elle est en droit d'espérer pour le plus grand profit de la colonie et de ses finances.

LE SEMAINIER.

### NOS ÉCHOS

**Nos hôtes.** — Nous adressons nos sincères souhaits de bienvenue à notre excellent ami M. Charles Dumas, député socialiste unifié de l'Allier, qui arrivera ces jours-ci à Tunis pour continuer l'enquête qu'il a été chargé de mener en Algérie-Tunisie par le parti socialiste unifié.

— A M. Mollard, sénateur du Jura, qui arrivera demain à Tunis par le paquebot *Genève*.

— Au Ministre de la République, M. J. Thierry, qui demain franchira la frontière algéro-tunisienne à Haydra.

— Nos souhaits de bienvenue vont également à MM. Trélat, président du Conseil d'administration de la Compagnie du Bône-Guelma, et à M. Lacour-Gayet, secrétaire général du Conseil.

**L'affaire Salomon.** — Notre confrère l'*Avenir de Sousse* nous a donné récemment une petite liste des faits reprochés à l'ex-contrôleur Salomon et à son digne associé Nataf.

La Cour d'Appel d'Alger ayant refusé la mise en liberté de ce trafiquant, espérons que pour se ménager la bienveillance des jurés qui seront chargés de le juger, il entrera franchement et résolument dans la voie des aveux pour faciliter la tâche du juge d'instruction et confondre certains témoins.

**Hyménée.** — On nous fait part, pour dimanche prochain 20 courant, à quatre heures du soir, dans le grand patio de l'école des filles de la rue El-Mechnaka, du mariage de Mlle Allegra Uzan, institutrice à l'Alliance, vice-présidente des anciennes élèves, fille de M. le rabbin et de Mme Eliaou Nizard, et fille adoptive de M. et Mme Hai Uzan, avec M. J. C. Ganouna, secrétaire de la *Petite Tunisie Socialiste*, administrateur du *Judaïsme*, fils de feu Abraham et de Mme veuve Cohen-Ganouna, et petit-fils de feu le rabbin-juge Mardochee Cohen-Ganouna.

Nos meilleurs vœux à notre collaborateur à sa charmante conjointe, et nos félicitations à leurs familles.

**Le général Archinard à Tunis.** — M. le général Archinard arrivera à Tunis demain 16 avril, pour procéder à une inspection des troupes de la Division d'occupation de Tunisie.

Le 17 avril, cet officier général assistera à une manœuvre de garnison, qui aura lieu dans la région d'AIN-EL-RHELAL.

Le 18 avril, une manœuvre de cadres se déroulera dans la région de Djedeida en présence de ce général inspecteur.

Les thèmes de ces manœuvres seront arrêtés ultérieurement.

**Belle prospérité.** — Nous avons été heureux de voir que MM. Catania et Cuchet viennent d'élever leur capital social de 300.000 à 450.000 francs. C'est là un nouveau témoignage d'une prospérité dont la preuve est depuis longtemps acquise.

Puisque nous parlons de cette excellente maison de commerce, ajoutons que ses sympathiques dirigeants se trouvant trop à l'étroit dans les locaux de l'avenue de France, auraient acquis un vaste lot de terrain, en bordure du nouveau boulevard Roustan, afin d'y cons-

truire un vaste immeuble entièrement affecté à leur maison de nouveautés.

Toutes nos félicitations à MM. Catania et Cuchet.

**Dans la Presse.** — On annonce la prochaine apparition de l'*Etoile Juive*, hebdomadaire illustrée, organe des revendications des juifs tunisiens, avec M. Victor Lévy (J. Vehl) comme rédacteur en chef. Toutes les communications doivent être provisoirement adressées à M. Isaac Lévy, 69, avenue de Londres.

Nos meilleurs vœux à notre futur confrère.

**Les oranges.**

Filles du chaud soleil, fruits de magnificence, Votre splendeur émeut, votre parfum encense L'auguste et vieil hiver qui songe en souriant Aux ciels bleus, évoqués par vous de l'Orient !

Perles pour les colliers de chimériques reines, Sphériques lingots d'or de naïves étrennes, Vous nous semblez, en votre appareil écla-

[tant, Les sublimes bijoux du bonheur qu'on attend ! Vers la fin des galas clairs de nudités blan-

ches, vos diadèmes

[avalanches

Roulent des astres en un chaos glorieux

Qui met la majesté de l'été dans les yeux !

Et, sur le seuil glacé de l'année, apparues,

Vos robes de safran sont la gaieté des rues.

Et le passant auquel un tel retour est cher

Goûte un philtre d'espoir au cœur de votre

[chair !

Edmond CHAR.

**A vendre** 150 actions de la Société des Mines de Charren, libérées de 50 fr., à 25 fr. Ecrire à M. F. Duval, 128, boulevard de Courcelles, Paris.

### La Tribu des Millet

L'art de brûler ce qui vous a doré

Il était écrit que nous n'en finirions jamais avec les dignes représentants de cette tribu des Millet, dont le chef représente de si exécrable manière la France en Tunisie, d'où il partit, honni et chassé, au milieu du mépris général de ses administrés exaspérés.

Et dire que l'on continue à parler de l'arrivée du sinistre René Millet à Tunis, et que l'on persiste à prétendre qu'il y serait l'hôte de notre Résident général actuel, qui l'accompagnerait à Bou Grara, dont notre ancien concitoyen M. Paul Bonnard voulait faire un second Bizerte et la tête de ligne de son Transsaharien.

Nous voulons continuer à espérer que M. Alapetite ne voudra pas se commettre en compagnie de cet ambassadeur en retrait d'emploi, n'aurait-il que le tort grave de faire en France une opposition systématique aux gouvernements de la République, et abstraction faite de son noir passé tunisien.

D'ailleurs, notre actuel Résident général est assez averti par l'exemple de la mésaventure arrivée à M. Lutaud, gouverneur général de la colonie voisine, et dont on lira plus loin les piquants détails publiés dans un journal d'Algérie.

On y verra comment le fils Millet, après s'être fait héberger, transporter, loger et goberger, par M. Lutaud, n'a même pas eu la re-

connaissance du ventre, et, dit-on, celle du gousset, puisqu'il n'a rien eu de plus pressé, à peine rentré à son journal, que de dauber à griffe que veux-tu, sur les colons, sur l'administration, sur tous rouages officiels, brûlant, avec une énergie et farouche ingratitude, ceux qui, paraît-il, pratiquèrent à son avantage, la dure pratique et l'éclairage à giorno.

Nous n'avons pu résister au désir de publier les révélations du confrère algérien, parce que notre rédacteur en chef fut accusé par Millet père d'avoir mené campagne contre lui dans une visée identique à celle dont son fils est accusé, c'est-à-dire de ne pas cracher sur les fonds secrets....

Et puis, nous avons voulu montrer du doigt tout ce qu'il pourrait coûter d'ennuis à la Tunisie de recevoir son ex-pacha à trois poils, avec tout le respect qui n'est pas

J....

**LA PETITE TUNISIE SOCIALISTE** sait tout, dit tout, renseigne sur tout.

La réclamer partout, tous les mardis matin.

### Nos édiles continuent

Ils hésitent à subventionner le Salon tunisien

Nous reconnaissons n'être animé d'apartir-pris haïssable vis-à-vis de la Municipalité de Tunis, mais, franchement, nous ne saurions la couvrir de fleurs dont l'ironie serait sanglante, si elle donne lieu à des observations justifiées.

La semaine dernière, nous faisons ressortir combien était frappante l'antithèse d'une grosse subvention à une société théâtrale musulmane et les atermoiements lorsqu'il se fut agi d'une société théâtrale française.

Nous tenons aujourd'hui à donner une preuve nouvelle que nos édiles n'aiment guère à élever l'amour de l'art à la hauteur d'une institution.

En effet, le 20 octobre dernier, le Comité directeur de l'Institut de Carthage adressait à la Municipalité la requête suivante :

Grâce à la libéralité de la Municipalité de Tunis et à la bienveillante sollicitude de ses Président et Vice-Présidents, la section artistique de l'Institut de Carthage a pu organiser un Salon tunisien des beaux-arts en 1912.

Les ressources dont dispose la section artistique sont malheureusement fort limitées ; l'Institut de Carthage s'impose une subvention supérieure à ses moyens pour permettre d'organiser cette fête annuelle d'art et d'élégance. Malgré cet appoint, il est difficile d'arriver à faire face aux dépenses nécessitées par cette œuvre.

Or, cette année (1912-1913) le Salon tunisien devra précisément s'ouvrir à l'époque du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences. Ce Congrès attirera à Tunis nombre de savants et de touristes. Cette circonstance impose à la section artistique, en même temps qu'à la Municipalité, le devoir de faire un effort supérieur à celui des années précédentes. Il y va du bon renom de la Tunisie, en général, et de Tunis en particulier. Seulement, cet effort plus considérable nécessitera un surcroît de dépenses plus important. Nous venons, en conséquence, demander à la Municipalité de Tunis et à ses Présidents de vouloir bien, comme les années précédentes, nous accorder une subvention qui, pour cette année, à cause du Congrès, aurait besoin d'être portée à mille francs.

Persuadés que vous voudrez bien, avec une faveur habituelle, la demande de l'Institut de Carthage, nous avons l'honneur de

# ABSINTHE SUPÉRIEURE Premier Fils

Agent général pour la Tunisie : AUG. DUCROS, Tunis

présenter à MM. les Président, Vice-Présidents et Conseillers municipaux de Tunis, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Président,  
BERTHOLOX.

Le Secrétaire général,  
COMBET.

Or, à la séance où fut discutée cette demande, il fut décidé que le budget ordinaire de l'exercice 1913 étant arrêté, la subvention que le Conseil *croirait devoir accorder* pourrait être inscrite au budget supplémentaire de 1913. Sur ce, le Conseil, à l'unanimité, décida de renvoyer cette demande à la session de mai pour être examinée par la Commission du Budget.

Et voilà. Rien n'était plus malin. Ce renvoi aux calendes... municipales devient de règle dans notre Hôtel-de-Ville. En attendant la session de mai où la subvention que le Conseil *croirait devoir accorder* pourrait être discutée, le Salon a ouvert brillamment ses portes sans les mille francs de la Ville, qui viendront peut-être, mais qui auraient dû être votés séance tenante en décembre dernier.

Ah ! que ne sommes-nous à Nice ? !

J....

LES

## Dessous d'une Enquête

Le moment nous semble venu de dévoiler les dessous de l'enquête que M. Philippe Millet vient de faire en Algérie pour le compte d'un grand journal parisien.

M. Philippe Millet, dès son arrivée à Alger se fit présenter au Gouverneur Général qui le reçut d'une façon charmante et mit à sa disposition tous les documents qui lui semblaient utiles. M. Lutaud fit mieux. Pour que M. Philippe Millet ait sous la main tous les renseignements nécessaires à son enquête il lui offrit personnellement Philippe Millet abusa pûisque; non seulement il suivit le Gouverneur dans ses déplacements, mais encore il accepta — s'il faut en croire une accusation du *Cri d'Alger* — d'être défrayé par lui.

M. Lutaud avait fait, en la circonstance, son devoir de bon Gouverneur. Un journaliste influent venant en Algérie pour noter ses observations dans un journal tout puissant, il s'était ingénié à le bien recevoir et à lui montrer l'Algérie sous son meilleur jour. C'était le meilleur moyen de conquérir à la colonie un ami de plus. M. Lutaud qui est infiniment bon, avait compté sans l'ingratitude humaine. Quelqu'un, en effet, troubla la fête.

Tandis que M. Philippe Millet était choyé par l'entourage immédiat du Gouverneur, les Bureaux, ces fameux Bureaux où se dissimule encore plus d'une vipère, trahissaient M. Lutaud comme de coutume et fournissaient au *Cri d'Alger* la preuve que l'enquêteur du *Temps* avait accepté du Gouverneur, en plus du vivre et du couvert, de bonnes espèces sonnantes et trébuchantes. Cette révélation produisit l'effet d'une pierre qui aurait été lancée d'une main sûre dans une mare de grenouilles.

De crainte qu'elle ne le rende suspect à son journal, M. Philippe Millet changea son fusil d'épaule. Son enquête qu'on espérait loyale et sincère, fut partielle et injuste. Brusquement il modifia son attitude et il résultat de cette volte-face intéressée, un éreintement en règle de l'Algérie une campagne d'une telle exagération qu'elle aurait dû perdre tout crédit. M. Philippe Millet joua ainsi son va-tout; il prit l'attitude du joueur audacieux — le beau joueur — qui joue son solde et sa situation sur un coup de carte.

Comment, après des articles comme ceux qu'il signa dès son arrivée à Paris, pourrait-on l'accuser de s'être laissé « chamber » ? Comment pourrait-on lui reprocher de n'avoir pas été insensible à la bonne galette du Gouverneur ? Tel fut le raisonnement de M. Millet et c'est pour cela qu'il a glissé entre les mains de ceux qui pensaient pouvoir compter sur lui, au moment où ils s'y attendaient le moins.

E. RENAUDIN.

## La Mentalité d'un Médecin

A une audience du Tribunal correctionnel de Tunis, présidé par M. Dramard, un Gouletteois comparaitait dernièrement sous l'inculpation de coups et blessures. La personne frappée en l'espèce, produisit aux débats un certificat médical émanant de M. le docteur X..., attestant dix journées d'incapacité de travail.

Or, quelle ne fut pas la stupéfaction de l'assistance en voyant M<sup>e</sup> Bourgeon, avocat de l'inculpé, annoncer que ledit docteur s'était désavoué lui-même par une contre-lettre au Procureur de la République !

Sur invitation de M. Jacques Scemama, M. Dramard donna lecture de la lettre en question, qui constitue un bien singulier document, donnant une piètre idée de la mentalité de certains médecins, qui sont si peu sûrs d'eux-mêmes et de leurs appréciations de la première heure, qu'ils s'empressent, mieux éclairés, de détruire, d'un trait de plume, leurs doctes consultations. Voici la lettre, telle qu'elle fut lue par M. Dramard :

Monsieur le Procureur,

J'ai le devoir d'attirer votre attention sur la teneur d'un certificat médical que j'ai délivré à un nommé X.... Y...., *clerc d'huissier, demeurant à La Goulette, attestant une incapacité de travail de dix jours et dont l'affaire est fixée à l'audience correctionnelle.*

Contrairement à mon premier avis, j'ai constaté qu'aucune incapacité de travail n'a été occasionnée à X.... Y...., et que, par conséquent, je me suis trompé dans mon appréciation (!!!)

J'ai donc l'honneur de solliciter de votre haute justice....

M<sup>e</sup> THIAUCOURT, interrompant. — Des circonstances atténuantes !... (Hilarité générale).

..... la jonction de cette lettre dans le dossier de cette affaire.

Veillez agréer, etc.

(Signé) Docteur X....

changeant comme un baromètre, a été jugée à sa juste valeur par le Tribunal, qui s'en est tenu aux premières appréciations, c'est-à-dire aux termes du certificat initial, et non de la lettre qui le dément

J....

## Hier Aujourd'hui Demain

### Chronique de l'Actualité

Méfiez vous des orphelines. — A bas les Juifs, Monsieur Delevoye ! — Vente de chameaux à l'encan. — La caisse mystérieuse. — Erreur sur le nom

La *Dépêche Tunisienne* à qui je n'ai d'ailleurs rien à reprocher, pas même le droit d'accepter sa publicité d'où qu'elle vienne, la page d'annonces d'un journal étant de libre accès à qui peut payer, la *Dépêche*, dis-je, public, depuis quelques jours l'annonce suivante :

Orpheline protestante, indépendante, grande, mince, blonde, dot 100.000 désire prompt mariage. Messieurs sérieux sans empêchements auront renseignements chez : Fides, Berlin, 18.

Or, si je n'ai pas le droit de critiquer la *Dépêche*, j'ai celui de signaler que cette annonce, et toutes celles de ce genre, ne sont qu'autant de tentatives d'escroqueries j'ai eu récemment la naïveté de m'y laisser prendre : je suis jeune, vingt-cinq ans, du vague à l'âme, de la barbe à peine et un peu de pudeur. Epouser une beauté et une dot me souriait assez. J'écrivis. D'orpheline protestante, point, mais une demande d'envoi immédiat de 17 fr. 90 à Fides, Berlin, pour recevoir l'album de beautés en expectative de mariage. Contre mes 17 fr. 90, on m'envoyait une petite saleté de quelques pages, avec des photos mal venues, le tout valant quelques sous à peine.

Pour se mettre sur les rangs, il fallait au surplus payer un droit d'inscription, proportionnel à la dot demandée, mais en aucun cas inférieur à soixante marks. Après, l'on verrait venir

Je vous affirme bien que je ne marchai pas et conseille aux amis d'en faire autant.

A bas les orphelines protestantes ! A bas aussi les agents d'assurances juifs ! C'est du moins M. Delevoye, Directeur de l'Épargne des Retraités qui l'affirme,

toujours à la page d'annonces de la *Dépêche*. Il veut bien avoir des agents en Tunisie, mais il a soin d'ajouter : « Courtiers israélites s'abstenir ».

Lorsque M. Delevoye était journaliste et dirigeait, à une époque lointaine, les *Clochettes* de Constantine, il accueillait avec enthousiasme les correspondants juifs, pourvu qu'il payassent leur abonnement et celui de leurs amis et parents. Aujourd'hui qu'il fait dans les assurances, il a peur d'Israël !

Adonaï ! Que vous ont donc fait les circoncis, ô Monsieur Delevoye ?

Les enfants de Sem ne sont pourtant pas de la même race que les chameaux pour être honnis de la sorte. Ces derniers continuent à se vendre sur la voie publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, ainsi que l'atteste l'avis suivant que publie un récent *Officiel* :

Etude de M<sup>e</sup> L. REFALO, huissier à Sfax,

### VENTE JUDICIAIRE

Le samedi vingt-deux mars mil neuf cent treize, à six heures trente du matin, place du Marché de Bab-Djebli, à Sfax, de :

Trois chameaux de forte taille.

Au comptant, sous peine de folle enchère.

L'Huissier poursuivant, L. REFALO.

Je voudrais bien savoir Quel est donc ce jeune homme Si c'est un grand seigneur Et comment il se nomme le quidam qui s'est payé les trois chameaux de forte taille de M. Refalo !

Je voudrais bien savoir aussi ce que renferment les deux caisses qui se prélassent depuis quelques jours sur la grande Embarcadour. Il y en a une surtout, la grande, qui vous a un petit air dégingandé de pochard londonienne.

Que peuvent-elles bien renfermer ; de l'orviétan, des momies, de la pechblende à radium, des drogues pour M. V. de C., les bagages de René Millet, du phosphate ?

Du phosphate, non, mais la binette de leur inventeur, M. Philippe Thomas, en bronze de la plus belle... oc ! A quand son inauguration ?

Pour finir, je suis sommé de vous faire connaître qu'il y a erreur sur le nom en ce qui concerne le personnage qui a été nommé M. Gourdeau dans les colonnes de ce journal. Ce n'est pas Gourdeau qu'il s'appelle, c'est Bourbeau, et il est Directeur de la Compagnie des Tramways.

Il a pris la place de M. Métral. Souhaitons à M. Gourdeau... pardon ! Bourbeau, une meilleure unanimité en bonne presse et sympathique opinion.

J.

## Les Timbres gratuits (1)

### Les commerçants responsables

Une de ces sociétés de timbres-rabais tient essentiellement à mettre tout le monde au courant de ses petites affaires ; elle provoque même les occasions susceptibles d'étaler, sous les yeux des plus sceptiques l'état prospère de sa situation commerciale.

De temps à autre, moyennant quelques centaines de francs distribués en prix, elle s'offre la fantaisie de poser à ses clients, sous apparence de rébus, des questions aussi dénuées d'esprit que d'intérêt. Si cette question varie en sa forme, le fond en reste le même ; elle peut se résumer ainsi :

— Combien, sur vous, ai-je gagné d'argent ces temps derniers ?

Il paraît, à son avis, qu'il est très intéressant pour les fervents de timbres-rabais, auxquels li échoit, de loin en loin, une banalité de quelques francs, de savoir qu'à pratiquer ce petit commerce on s'enrichit rapidement, le quantum de ses brillants résultats.

Déjà, au mois d'août dernier, l'habile directeur de cette société d'escompte nous informait, à l'aide de cette publicité, qui lui est particulière, qu'il faisait une recette de 50.000 francs par mois, sur laquelle il réalisait 45.000 francs de bénéfice. Il était très fier de sa combinaison peu banale lui rapportant 90 0/0 brut.

(1) Voir nos précédents numéros.

Cet aveu sans artifice, nous émut ; ces bénéfices énormes réalisés à l'aide d'une spéculation fallacieuse parve que sans utilité, sans nécessité appréciable, attirèrent notre attention, et, après plusieurs mois d'études, nous fûmes convaincus de la mauvaise influence qu'avait sur le petit commerce cette étrange combinaison.

Comme si, en France, ce dépouillement inique du commerçant n'était pas assez parfait, la concurrence nous vint de tous les pays, revendiquant chacun l'idée première de cette ingénieuse invention.

Le directeur d'une de ces maisons, ignorant notre qualité, nous tint dernièrement le langage suivant :

« Les journaux en nous critiquant nous font de la réclame : pour ma part, je souhaite que cela continue, car depuis les premiers articles de journaux j'ai vu ma clientèle augmenter. »

— Il y en a vraiment à qui tout réussit.

— Il est évident, continua-t-il, que je gagne de l'argent, mais on ne travaille pas pour rien, je suppose, et les rédacteurs de journaux en faisant allusion à ma maison parlent bien de mes bénéfices, mais ne disent pas un mot de mes frais généraux qui se décomposent ainsi :

Loyer et contributions.....	Fr. 15 000
Appointement du directeur.....	6 000
Huit demieselles de magasin (soit fr. 750 par mois).....	7 500
Deux inspecteurs à 2.500 fr.....	4 500
Trois receveurs à 2.500 fr.....	7 200
Six courtiers (moyenne 1.800 fr.).....	10 800
Publicité.....	5 000
Imprévu.....	3 500
<b>Au total.....</b>	<b>Fr. 60.000</b>

Vous le voyez, j'ai au bas mot 60.000 francs de frais généraux, sans compter l'impression coûteuse de ces timbres et de ces carnets que nous donnons gratuitement.

Tous ces frais nous laissent absolument indifférent, d'autant plus que, répétant cet intermédiaire, nous ne nous expliquons pas quel intérêt le petit commerce, dont les affaires sont parfois si difficiles, retire du luxe qu'il se paie d'entretenir, sur sa maigre caisse, ces directeurs, ces inspecteurs, ces courtiers, etc., et quel besoin il a de cette complication pour faire, à sa convenance, un escompte de 50 0/0.

Aujourd'hui, un nouveau rébus a été posé aux collectionneurs des timbres de la société citée plus haut, et la réponse affichée nous fixe sur le nombre nouveau de primes délivrées mensuellement. Il est exactement de mille sept cent quarante-huit, au lieu de mille il y a neuf mois.

Ça n'a pas encore doublé, mais il est certain que les recettes se sont accrues en même temps : la société, suivant ses chiffres, gagne donc maintenant bien près de 80.000 fr. par mois, au lieu de 45.000 francs au mois d'août dernier.

Comme, dans le courant de cette étude, nous prouvons, à plusieurs reprises, que le timbre-rabais ne rembourse en moyenne que 10 0/0 des timbres qu'il a émis et lancés dans le commerce il ressort clairement que si cette société délivre quatre cent trente-sept primes par semaine, elle en reçoit dix fois la valeur en calculant sur le prix de revient de la prime qui est de cinq francs.

$$437 \times 5 = 2.185$$

$$2.185 \times 10 = 21.850$$

Elle reçoit donc par semaine vingt et un mille cent cinquante francs sur lesquelles elle rembourse un dixième soit deux mille cent quatre-vingt-cinq francs.

Comme d'autre part, nous avons calculé qu'un ménage de condition moyenne met quatre-vingt jours ou onze semaines à remplir, par ses achats, un carnet de 1.250 timbres donnant droit à une prime, il s'ensuit que la société précitée aurait touché :

$$21.850 \times 11 = 240.350$$

et se trouverait dépositaire de cette somme énorme, versée antérieurement à toute livraison contre la remise d'une valeur fictive et imaginaire.

Si cette société venait à disparaître — éventualité possible — qui est-ce qui rembourserait intégralement les porteurs de ces timbres ?

Ce sont les commerçants, parbleu ! qui, à défaut de la société volatilisée, paraissent tout indiqués pour payer une seconde fois les timbres auxquels, en les distribuant, ils ont donné leur aval.

Ils s'en sont rendus responsables, car sans leur concours la société n'aurait pu répandre ses timbres-valeurs dans le public.

Voici donc nos commerçants trompés dans leurs espérances d'accroissement de clientèle — atteints dans leurs plus légitimes intérêts par la dépréciation de leur maison — taxés d'un impôt immoral sur leurs recettes, et qui voient encore leur responsabilité engagée ; ils se trouvent associés sans le vouloir, et surtout sans le prévoir, aux mauvaises affaires, voulues ou non, de la société de timbres !

Si l'on admettait, par aventure, l'existence légale de semblables combinaisons, que nous ne sommes pas seuls à apprécier, il importerait alors que ces sociétés soient appelées à fournir un cautionne-

ment en rapport avec la progression de leur affaires, afin de rassurer le commerce sur la possibilité de pareilles éventualités.

Il est inouï vraiment que ce beau mot « Épargne », synonyme d'économie et de prévoyance, écrit au fronton d'une de nos plus utiles institutions d'Etat, puisse servir de couverture à une spéculation aussi dissimulée.

Soyez franchement spéculateurs, mais ne vous couvrez par le visage du masque de la philanthropie, et effacez le mot Épargne, car vous avez omis, bien involontairement, sans doute, de spécifier au profit de qui cette épargne était faite.

## Crook-Notes

### LA GOULETTE

#### Un amateur de voyages gratuits

Le service de T. G. M., en ce qui concerne le service des abonnements temporaires en coupons, fonctionne déplorablement mal. Nous ne voulons pas croire à la complaisance de certains agents de la Compagnie vis-à-vis de certains voyageurs. Nous préférons penser à la négligence de leur part. Pour ne citer qu'un exemple des abus sur lesquels notre attention a été attirée, nous publions le cas d'un Monsieur gilettois, bien en chair et bien en fonds, gouletteois d'habitat, qui voyage la plupart du temps gratis, feignant le sommeil pour éviter tout contrôle indiscret, ou bien répliquant cyniquement à certains aux demandes timides des conducteurs. Or, la loi est formelle, le fait par un voyageur de déclarer qu'il est abonné alors qu'il ne l'est pas, équivaut à une fautive déclaration passible de sanctions pénales.

Mardi dernier, pris sur le coup par un conducteur moins indulgent que les autres, le personnage dut payer sa place ; il nous semble qu'un procès verbal n'aurait pas été de trop. Il aurait enlevé au riche amateur de trajets gratuits le goût du sucre dont il emplit ses poches sur les fonds de soucoupes d'un grand café gouletteois, et celui des *gloria victis*, cigares et cigarettes de luxe qu'il se fait offrir à tire larigot en donnant des avis importuns, lui adressés aux jeunes joueurs de billards, qui ont assez de ses intrusions et ne le lui cachent pas.

(De notre correspondant).

#### Au B.-G.

La Compagnie des Chemins de fer de Bône-Guelma et Prolongements a l'honneur d'informer le Public que par décision en date du 22 Mars 1913, M. le Directeur Général des Travaux Publics de la Régence de Tunis a homologué la proposition relative à l'afliche du 14 février 1913, ayant pour objet d'apporter diverses additions au Tarif Spécial P. V. n° 1 bis (animaux vivants).

Les nouvelles dispositions auront leur effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1913.

#### Dans la Presse

M. Henry Berenger, sénateur de la Guadeloupe, directeur politique de l'Action et du Siècle, accompagné de notre confrère, M. Bousset, directeur de la *Presse Coloniale*, est arrivé mardi à Tunis par le vapeur *Carthage*.

Nous leur souhaitons la meilleure bienvenue.

#### M. le Général Archinard

M. le général Archinard, inspecteur d'armées, membre du Conseil supérieur Guerre, arrive ce soir à Tunis, avec le courrier de France.

#### Centenaire G. Verdi

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est demain, mercredi, que se donnera la grande soirée érudite en l'honneur du centenaire de G. Verdi.

De nombreux amateurs ont déjà retenu leurs places au Théâtre Rossini, et nous ne pouvons qu'inviter les retardataires à ne pas attendre au dernier moment pour être sûrs de pouvoir assister à une manifestation artistique, unique en son genre.

#### S. A. le Bey

Hier, Son Altesse le Bey a passé la matinée à Tunis.

Le souverain a reçu les membres de la mission franco-scandinave qui lui ont été présentés par M. Ellefsen, consul général de Danemark.

Il a nommé M. Ehlers, président de la mission au grade de commandeur dans l'ordre du Nichan-Iftikhar.

Si nous sommes bien informé, S. A. le Bey aurait l'intention de retourner très prochainement s'installer à La Marsa, où la population attend avec impatience le retour de son souverain.

#### Une Inauguration

Le jeudi 17 avril, à huit heures et demi du matin, aura lieu à Ebba-Ksour, la réunion d'inauguration de la Caisse locale de crédit mutuel agricole.

MM. de Warren, président de l'Association Agricole, et Coanet, président de la Caisse régionale, assisteront à cette inauguration.

# STÉPHANE REVOLON

Successor de DURIEUX & REVOLON

6, Rue de Rome

VASTES ENTREPOTS

Rues de la Loire et du Var

Quincaillerie, Ferronnerie, Armes de haesse

**OUTILS AGRICOLES**

**FONTE, FER ET ACIER**

## Banquet du Syndicat de la Presse

Hier soir a eu lieu dans les salons du *Tunisia-Palace*, richement décoré pour la circonstance, le banquet du Syndicat de la Presse tunisienne, organisé en l'honneur des journalistes danois.

M. Paul Lambert, président du Syndicat de la Presse tunisienne, avait en face de lui M. Ellefsen, consul du Danemark, et à ses côtés Mme Lassen, du journal *Politiken*, et Mlle Vedde, publiciste danoise.

Les autres convives étaient; MM. Svane Poulsen, avocat, rédacteur en chef du *Berlingske Tidende*; Frederth Poulsen, docteur en philosophie, rédacteur en *Copenhague*; Haagen Falkenflath, rédacteur au *Nationaltidende*; docteur Eichmuller, et nos confrères de la presse tunisienne: MM. Destrées, vice-président; André Duran, secrétaire général; Terryn, trésorier; Baroche, trésorier-adjoint; Pondevaux, secrétaire-adjoint; Raucher, syndic; Pietra, Canal, Tillot, Prat, Valentin.

M. Bouyac, vice-président, M.M. Gungl, Gaillard, Claude Froment, Troll, Fessler, Magueur s'étaient excusés de ne pouvoir assister à ce banquet.

Les convives firent honneur au menu, des mieux choisis.

Au champagne, notre confrère, M. Paul Lambert, président, porta un toast chaleureux à nos hôtes danois. Il rappela, en quelques mots, que le Danemark est un pays d'instruction et de lumière, et il est heureux des instants trop courts qui permettent aux journalistes de Tunis d'entrer en relation avec des confrères venus de ces régions septentrionales où l'on a le culte du beau, de la justice et de la liberté.

Le Danemark, comme la France, est un pays mutilé par la conquête étrangère, ce qui est une raison de plus pour rapprocher les deux peuples.

M. Lambert lève son verre en l'honneur des confrères danois, de M. Ellefsen, l'aimable et distingué consul du Danemark; il boit à la prospérité de la nation danoise et de son gouvernement.

MM. Svane Poulsen et Ellefsen répondirent par des mots fort aimables pour la France et les membres du Syndicat de la presse tunisienne.

La soirée fut écourtée par l'obligation dans laquelle se trouvaient les journalistes danois de se rendre à une réception au consulat du Danemark où devait être effectuée la remise de la croix d'officier du Nichan, à huit des membres de la mission.

## Les terrains de l'Avenue Roustan

Hier matin a eu lieu au Palais des Sociétés Françaises, sous la présidence de M. Le Theuff, délégué du secrétaire général du Gouvernement Tunisien, la vente aux enchères d'un certain nombre de lots de terrains situés au boulevard Roustan.

Le bureau était composé de M. Morin, chef de division à la Direction Générale des Finances, Lagrange, chef adjoint à la Direction des Domaines à la Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation; Giraudet, sous-chef des Domaines; Goutelle, chef du contentieux à la Direction générale des Travaux publics, Gaubin, fondé de pouvoirs de la Recette générale des Finances.

Les enchères ont commencé à neuf heures.

Les lots n° 4, 2 et 7 ont été adjugés avec une enchère de 500 francs chacun, à la Société immobilière de Paris, à raison de 177.500 francs, 163.500 francs et 63.500 francs.

Le lot n° 8 a été adjugé à M. Coen, propriétaire du Palais Arabe, avec une enchère de 500 francs, pour une somme de 98.500.

Le lot n° 12 a été adjugé à Mme Laraque avec une enchère de 500 francs, pour une somme de 28.400 francs.

Le lot n° 9 a été adjugé avec trois enchères de 500 francs, à Mme Marichal, pour une somme de 52.800 francs.

Aucun amateur ne s'étant présenté pour les autres lots, ces lots ont été retirés.

Nous croyons savoir qu'en présence de ces résultats, le Gouvernement a l'intention de refuser de ratifier l'adjudication et de renvoyer la vente à une date ultérieure. Préalablement à la mise aux enchères, l'attention des adjudicataires avait, d'ailleurs, été particulièrement appelée sur une clause du cahier des charges, d'après laquelle l'adjudication ne devait devenir définitive qu'après approbation de l'autorité compétente.

## EXPOSITION INTERNATIONALE

### D'ALIMENTATION et d'Hygiène

LYON

Du 1<sup>er</sup> au 18 Mai 1913

Dans quelques jours s'ouvrira à Lyon la deuxième Exposition internationale d'Alimentation, Cuisine et Hygiène.

Cette Exposition, longuement préparée, puisque depuis plus d'un an elle retient l'attention d'un Comité technique soucieux d'en faire une manifestation éclatante, sera des plus réussies.

L'Exposition d'Alimentation de Lyon

ne sera pas seulement une vaste exposition où seront présentés les produits et les objets les meilleurs et les plus perfectionnés.

Grâce à ses concours culinaires, à son Exposition-Concours de pain, à l'importance de ses sections frigorifique et apicole, elle aura, au point de vue professionnel, une portée considérable.

Le concours de cuisine régimentaire, autorisé par M. le Ministre de la Guerre, mettra en évidence les qualités de nos meilleurs cuisiniers militaires, qui exécuteront à l'Exposition la cuisine telle qu'elle est faite à la caserne.

Les heureux résultats des efforts accomplis par les organisateurs dépassent toutes les espérances et, à ce point qu'au dernier moment, la superficie de l'Exposition a dû être doublée, et c'est plus de 100.000 mètres que cette dernière couvrira.

Par suite de ces agrandissements, il reste quelques emplacements libres, notamment dans les jardins, où les retardataires pourront exposer en adressant d'urgence leur demande au Commissariat général, 67, cours de la Liberté, Lyon.

## SPECTACLES & CONCERTS

### Casino Municipal de Tunis

(PALMARIUM)

M. Ch. Afrigan, directeur artistique, M. H. Magnani, chef d'orchestre Breteanu, régisseur

Mlle Marguerite MAGDY et M. Roger FERREOL, des principaux établissements de Paris dans leur nouveauté à grand succès: **Les Aïrs Variés**, revue en un acte de Roger Ferréol. — **ELVIRA**, danseuse lumineuse de l'Olympia de Paris.

Immense succès de:

**Noël DELSONN**, comique bouffe de la Gaité Rochecouart, de Paris. — **MATHILDE DORIS**, chanteuse de genre.

Mlles Liliane Darnys, Maysth, Nyda Lieva, Jane Cerny, Marcelle Darley, chanteuses.

**PALMA-CINEMA**. — Changement complet du cinématographe.

### THEATRE ROSSINI

TROUPE D'OPÉRA ITALIEN

Mardi 15 avril 1913, à 8 h. 30

Manon Lescaut

Opéra en 4 actes, de Puccini

### Cinématographe Omnia-Pathé

Rue Amilcar

Au printemps de la vie, cinématrame en trois parties (1 heure 15 de spectacle): Première partie: **La traite des enfants abandonnés**; 2<sup>e</sup> partie: **Girda est recueillie**; 3<sup>e</sup> partie: **10 ans après**. — L'avocate, comédie. — **Monaldeschi**, film d'art, épisode historique (1657), joué par Mlle Demidoff, Cr-uze et M.M. Laurent, Volny. — **La belle-mère du sergent de ville**, comique. — **Le C ruaval de la famille Gourdiffot**, comique. — **Le nouveau roi de Grèce, Constantin XII, à Salonique**. — **Le raid militaire hippique français**. — **Lancement du paquebot Callia à Toulon**. — **Incendie d'un hôtel**, 30 morts, à Omaka, Amérique.

Vendredi: **Don Quichotte**, 1 h. 20 de spectacle.

### CINÉMA NUNEZ

En salle éclairée, 3, rue Saint-Charles

**Homme protégé**, comédie. — **L'otage**, drame, lutte d'un homme avec une paupère et une lionne en liberté. — **Boniface congédié**, comique. — **Eclair**, journal. — **La barrière rouge**, drame. — **Gontran renflé-t-il**, comique. — **L'ensorcelouse**, drame en trois parties. — **Tortillard amoureux d'uno photo**, comique.

Vendredi: **La troisième puissance**, grand drame en trois parties.

### Restaurant du Japon

C. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires

5, rue de la Casba, 5

près la Place de la Bourse au 1<sup>er</sup> étage TUNIS

Service à la Carte -- Repas sur Commande

VRAIE CUISINE ITALIENNE

Spécialité des pâtes et risotto

Vins fins de la Maison ROUFF, de Naples Vin de Piémont -- Vin du Chianti

### INDUSTRIE FUNÉRAIRE

Félix FISCHER

Tunis -- 45, route de l'Ariana (en face le Cimetière)

### Raymond VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE

TUNIS -- 22, rue de Russie, 22 -- TUNIS

Immeubles de rentes

Constructions industrielles et rurales Arrosage -- Distribution d'eau

PLANS A FORFAIT -- AFFAIRES -- PROJETS

### Pavillon BEAU-SÉJOUR

Carthage-Station

Restaurant de 1<sup>er</sup> ordre. -- E. GIRAUD

## 5000 Francs de récompense aux chauves et imberbes.



Coupez cette annonce, s. v. p.

C'est un fait accompli que dans 8-15 jours le véritable baume danois Nokah à fait naître des cheveux. Tout le monde, jeune ou vieux, Messieurs ou Dames, tous n'ont qu'à employer le baume Nokah pour obtenir une belle chevelure ou barbe, car il a été prouvé que le baume Nokah est le seul remède de la science moderne qui, déjà au bout de 8-15 jours, produise un tel effet sur les racines des cheveux qu'ils commencent à croître presque aussitôt après le commencement du traitement. Le baume ne peut nuire à personne, ce qui se garantit.

Si ce n'est pas la vérité, nous payons

5000 Francs en argent comptant

à tous ceux qui sont chauves ou imberbes s'il prouvent d'avoir employé le baume Nokah pendant sept semaines sans résultat.

Important. Nous sommes la seule maison au monde donnant une telle garantie. Beaucoup de certificats attestations. Les contrefaçons seront poursuivies.

En ce qui concerne mes essais avec le baume Nokah je puis vous informer que je suis très content du résultat. Au commencement je n'y avait pas beaucoup de confiance, mais l'expérience m'a démontré le contraire. Déjà depuis quelques jours je m'apercevais d'un petit résultat, mais au bout de 4 semaines j'avais une moustache magnifique. Ce résultat est d'autant plus satisfaisant pour moi, que malgré mes 27 ans je n'avais pas encore la moindre trace de moustache avant de me servir de votre baume. Je vous suis très reconnaissant et vous recommanderai partout.

Je puis recommander à toutes les dames votre véritable baume danois Nokah comme un remède infailible pour faire croître des cheveux. Depuis longtemps je souffrais de chute de cheveux et avais déjà pas mal d'endroits chauves sur la tête. Cependant après avoir employé le baume Nokah pendant 4 semaines, les cheveux recommençaient à croître et maintenant je me réjouis d'une chevelure abondante.

1 paquet de Nokah Franc 10. -- emballage discret. Le paiement se fait à l'avance ou contre remboursement. (Nous acceptons es timbres-poste étrangers en paiement). Veuillez écrire de suite au

Hospitals Laboratorium, Copenhagen K. 223 Postbox 95 (Danemark).

Veuillez affranchir les cartes de 10 cts. et les lettres de 25 cts.

## KORBOUS

Tarif du Grand Hôtel des Thermes et de l'Hôtel des Sources

CHAMBRES

Grand Hôtel des Thermes: depuis 4 fr. Hôtel des Sources: 2 + 3 fr.: 1 fr. en plus si la chambre est occupée par deux personnes.

Ces prix comprennent le service d'éclairage.

ARRANGEMENT POUR UN SEJOUR MINIMUM DE HUIT JOURS

Grand Hôtel des Thermes: pension depuis 10 fr. par jour. Pour deux personnes occupant la même chambre; depuis 9 fr. par jour et par personne.

Hôtel des Sources: 7 et 8 fr. par jour -- Pour deux personnes occupant la même chambre: de 6 fr. 50 à 7 fr. par personne.

Ces prix de pension comprennent: la chambre, le service, l'éclairage, le déjeuner et le dîner, (vin non compris) servis à table d'hôte. Les repas servis par petites tables donnent lieu à une majoration de 0 fr. 50 par repas. Le petit déjeuner (1 franc dans la salle à manger et 1 fr. 25 dans l'appartement) n'est par compris dans la pension.

TARIF DU RESTAURANT SANS CONDITION DE SEJOUR

Déjeuner ou dîner au Restaurant de l'Hôtel des Thermes (petites tables) 3 fr. 50 vin non compris.

AUTOMOBILES

Un service régulier d'automobiles part le dimanche, le jeudi et les jours fériés de Tunis pour Korbous à 8 h. 30 du matin; arrivée à Korbous à 10 h. 30. Départ pour Tunis à 5 h. du soir; arrivée à 7 h. du soir.

Les départs ont lieu, à Tunis, de la place de la Résidence.

R-tenir ses place à l'avance, 5, rue Saint-Charles, au bureau de la Compagnie des Eaux thermales et du Domaine de Korbous.

Prix des places aller et retour: 10 fr. aller ou retour simples: 7 fr.

VÊTEMENTS  
J. BELL  
5, Rue d'Italie, TUNIS



### Le Courrier de la Presse

Bureau de coupures de journaux français et étrangers, fondé en 1889, 21, boulevard Montmartre, Paris (2<sup>e</sup>).

GALLOIS & DEMOGEOT

Adresse Télégr.: Coupures-Paris. Téléphone: 101-50.

### Absinthe Berger

supérieure, saine, apéritive

## J. A. BEMBARON

9, rue Es-Sadikia -- TUNIS

Pianos PLEYEL et BOISSELOT

Vente location à partir de 25 fr. par mois

Locations de Pianos neufs

à 15 francs par mois

Machine à écrire "DACTYLE"

300 francs avec facilité de paiement

## "Argus de la Presse"

Fondé en 1879, le plus ancien bureau de coupures de journaux, l'Argus lit 12.000 journaux par jour. Ecrire, 37, rue Bergère, faubourg Montmartre, Paris.

Adresse FéL.: Achambure-Paris. Téléphone: 102-62

Lire

## L'Humanité

Directeur: Jean JAURÈS

"Le SOCIALISME"

Journal-Revue hebdomadaire

Directeur: Jules GUESDE

Bureaux: 3, rue de la Roquette, PARIS

## Restaurant des Deux-Mondes

CAMILLE, propriétaire

9, Avenue de Carthage -- Tunis

Repas à la carte et à prix fixe.

Pension: 55 francs

## MAGASINS GENERAUX

ET

ENTREPOT RÉEL

de Tunis

Entrepôt réel, fictif & simple-Warrants

Pour renseignements, s'adresser à la direction, avenue de la République.

Mesdames

## HEMAGENE TAILLEUR

Quartier

Epoques Dououreuses, Irrégularités,

Retards, Suppressions,

Seul produit scientifique Adopté

par les Hôpitaux de France et de l'Étranger

Préparé par TAILLEUR, pharmacien de 1<sup>er</sup> classe

Ass. Professeur à l'École de Médecine, Ex-interne des Hôpitaux de Paris. Officier d'Académie.

Le FLACON avec notice en Pharmacie de France 2.25

1<sup>er</sup> mandat 1.25. Brochure explicative gratuite. Demander adresse à P. TAILLEUR, pharmacien à FATAH-BELKAS (S.-et-M.)

Dépôt principal à Tunis.

Pharmacie FATTACIOLI, av. de France, 7

## La "PETITE TUNISIE SOCIALISTE"

se trouve en France

à Paris: au Kiosque n° 16, boulevard des Capucines, en face le Grand Café (qu'il ne faut pas confondre avec le Café de la Paix); chez Mme Vauriot, bibliothèque de la Gare P.-L.-M. (sous le buffet); et à l'Office Tunisien, 2, rue Meyerbeer.

Dans les gares de: Marseille, Toulon, Nice, Monaco, Monte-Carlo, Lyon, Perrache, Avignon, Valence, Dijon, Aix-les-Bains, Vichy, etc., etc.

## MAISONS RECOMMANDÉES

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires: Boulangerie. -- G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-Bou-Mendil, Tunis. -- Téléphone 450.

Au Flamant Rose. -- M. Blanc, naturaliste, rue Al-Djazira, 16, en face l'Hôtel de Paris. Pelleterie, Fourrures. Prix modérés.

Droguerie de la Poste. -- J. Attal. Juste en face l'horloge de la poste. Produits de premier choix. Prix très réduits.

Pâtisserie, Confection. -- Maison Montelat-techi, CHAMBON, successeur. Avenue Jules Ferry, 53 et 55. -- Five o'clock.

Café-Restaurant-Brasserie de Paris. -- Bières Pousset. Champigneulle et Spatenbrau. J. Billiant, propriétaire.

200 repas par jour. RESTAURANT du ROSSIF. Plats du jour. Repas à la carte et à prix fixe, Avén. Jules-Ferry.

Grand dépôt de poterie, faïence, porcelaine, verrerie, de quincaillerie, lampisterie. Maison Martinez freres, 28, rue d'Italie, Tunis

Denrées coloniales, gros, demi-gros et détail, dépôt de pommes de terre.

A. MANCUSO, place de la Gare Française.

Quincaillerie française, fournitures pour bâtiments, entrepreneurs, mines, articles agricoles. R. Jenny, 22, rue d'Algérie, Tunis

## P.-L.-M.

La Compagnie délivre toute l'année des carnets individuels ou collectifs, du 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe pour effectuer, à prix réduits des voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux suivants:

1. Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, Ouest, P.-L.-M. Algériennes, Est-Algérienne, Bône-Guelma, Sfax-Gafsa; 2. sur les lignes maritimes desservies par la compagnie Générale Transatlantique; par la Compagnie de Navigation Mixte (Compagnie Touache), ou par la Société générale de Transports maritimes à vapeur; 3. sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes.

Ces voyages, dont les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes, doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit ses parcours maritimes, et sur les réseaux algériens ou tunisiens, les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 kilomètres ou comptés dour 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seulement des quatre Compagnies de navigation participantes; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la compagnie des Messageries maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation.

Validité. -- Les carnets sont valables pendant 90 jours, à compter du jour du départ, ce jour non compris mais ils sont valables 120 jours, lorsqu'ils comportent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. -- Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément.

Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

Demands de carnets. -- Les demans des de carnets peuvent être adressés aux chefs de toutes les gares des réseaux participants; elle doivent leur parvenir 5 jours au moins avant la date du départ.

Imprimerie spéciale de la

Petite Tunisie Socialiste.

Le gérant, D. V. SCIALOM,

# OXYGENEE CUSENIER

PREMIERE MARQUE DU MONDE

## CHAUX HYDRAULIQUE & CIMENT

Paul POTIN

DÉPOT : rue de Turquie au (Port)

BUREAU : 22, rue Es-Sadikia

TÉLÉPHONE : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif).

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés

Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde entier.

Dépôt à vue : 2 o/o

Dépôts à échéance fixe (de 1 an à 3 ans) : 3 o/o

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés. Ces coffres, installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.

Location de compartiments à partir de cinq francs par mois

## MAISON DE PYROTECHNIE

Joseph PAONESSA, artificier

Fournisseur de S. A. le Bey et de la Ville de Tunis

Magasin de Vente : 22, Avenue Jules-Ferry — TUNIS

Torches en feux de couleurs pour retraites aux flambeaux  
Spécialité de signaux pour la Marine  
et les Chemins de fer  
Mèches de Sûreté pour Mines

Fabrique à Borgei, route de La Goulette  
TÉLÉPHONE 430

## Société Générale de l'Afrique du Nord

Société anonyme — Capital 5.000.000 de francs

Siège social à TUNIS, 7, rue d'Alger

AGENCES A SOUSSE ET A SFAX

Opérations de Bourse — Souscription sans frais aux émissions — Avances sur Titres — Encaissements et compte de Coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

## Les Placements Exceptionnels

5 % net d'impôt, sans courtage  
ou commission quelconque, constituent un placement exceptionnel. C'est le cas du

### BON DE CAISSE

qui est délivré chaque jour, 15, rue d'Alger, par la Banque Franco-Tunisienne de Prêts Mobiliers.

## Vins, Eaux-de-Vie du Domaine de Potinville

F. BERNET

TUNIS — 23, rue d'Italie, 23 — TUNIS

Liqueurs de Marques  
Eaux Minérales, etc.  
LIVRAISONS A DOMICILE

## CHAUSSURES FAURE

solides pour la marche et la campagne

### CHAUSSURES FAURE

habillées pour soirées

### CHAUSSURES FAURE

Pantoufles chaudes et élégantes,  
sabots, galoches, chaussons

### CHAUSSURES FAURE

Dames, Messieurs, Fillettes, Garçonnes

14, rue d'Italie — TUNIS Succursale à Bizerte

## BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs

Siège social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia

Succursales : à BIZERTE, SOUSSE ET SFAX

Emission de Chèques et de Lettres de Crédit  
CHANGE DE MONNAIES

Garde de Titres et Objets précieux

Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

## GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix -- Vins en gros

### Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI

Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médailles d'Or Exposition universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1904.

## MAISON A. MODIGLIANI

FONDÉE EN 1868

AGENTS MARITIMES

Affrètements - Assurances Maritimes - Embarquements et Débarquements

Succursales : BIZERTE, SOUSSE & SFAX

Adresse Télég. : Maritime-Tunis

Téléphone 74

TUNIS — 5, Rue S'-Charles, 5 — TUNIS

## Compagnie Générale Transatlantique

SERVICES POSTAUX RAPIDES

Arrivées et Départs de la Semaine

ARRIVÉES

Dimanche à 4 h. du matin, service rapide de Marseille et Bizerte.  
Mardi à 3 h. du soir, service rapide, de Marseille.  
Mercredi, à 5 h. du matin, service rapide de Sfax et Sousse.  
Vendredi à 9 h. du matin, service rapide de Malte.  
Vendredi à minuit, service rapide de Marseille.  
Samedi à 5 h. 30 du matin, service d'Alger, Bougie, Djidjelli, Bône, Philippeville, Bône, La Calle, Tabarka et Bizerte.  
Samedi à 5 h. 30 du matin, service de Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire, par transbordement à Alger.

DÉPARTS

Dimanche à midi, service direct pour Marseille.  
Dimanche à 2 h. du soir, service rapide, pour Sfax et Sousse.  
Mercredi à midi et demi, service rapide pour Bizerte et Marseille.  
Mercredi à 4 h. du soir, service rapide pour Malte.  
Vendredi à 2 h. du soir, service rapide pour Marseille.  
Samedi à 10 h. du matin, service pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire par transbordement.  
N. B. — Un service direct de et pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire à lieu toutes les 5 semaines.  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia, Tunis.

## Cie de Navigation Mixte

Compagnie Touache -- Paquebots-poste français

AGENCE DE TUNIS

Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, la Sicile, la Tripolitaine et le Maroc

Transport de passagers, de dépêches et de marchandises

Arrivée de MARSEILLE tous les dimanches 10 h. s.

— à MARSEILLE, tous les mercredis à 5 h. 15 matin.

— de PALERME, tous les mercredis à 4 h. m.

— de MARSEILLE, tous les vendredis à 4 h. 15 m.

— de la COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 du soir.

— à MARSEILLE, tous les jeudis à 7 h. soir.

Départ de TUNIS pour MARSEILLE, tous lundis, à h. s.

— de TUNIS pour PALERME, tous les lundis à 4 h. s.

— de PALERME pour TUNIS, tous les mardis à 3 h. s.

— de MARSEILLE pour TUNIS, la COTE tunisienne et TRIPOLI, tous les mercredis à midi.

— de TUNIS pour MARSEILLE tous les mercredis 10 h. s.

— de MARSEILLE pour Tunis, tous les mercredis à midi.

— de TUNIS pour la COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis à 8 h. soir.

— de MARSEILLE pour BIZERTE, TUNIS (facultatif).

Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba, Zarzis et les Zibans et retour par les mêmes escales (sauf modifications).

La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.

Services réguliers de Tunis sur Alger-Oran-Rouen et Dunkerque.

La Compagnie délivre également, à toute époque, des billets de passages de Tunis à Paris et retour.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.

Les Agents principaux : PEDELUPÉ Frères.

## HUILES MINÉRALES

Huiles végétales industrielles — Huiles animales

Graisses consistantes

Brosserie, Articles de cave, Couleurs et vernis

### Droguerie HABIS

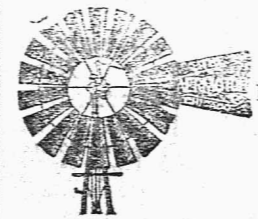
TUNIS — 94, rue de Portugal (angle rue de Belgique)

Plantes médicinales, Produits chimiques, Eaux minérales

## L'Aermotor

Moulin à vent en acier galvanisé

La plus haute récompense aux Expositions



Pour tous renseignements, s'adresser che

M. P. LECLERCQ & C<sup>ie</sup>

Avenue de Carthage — TUNIS

DANS TOUS LES CAFÉS  
EXIGER LA BOUTEILLE

M. BEMBARON, agent

TUNIS — 57, rue de Naples, 57 — TUNIS

## AGENCE DANA

9, rue Es-Sadikia, 9 — TUNIS

Déménagements par cadres et voitures capitonnées à prix très réduits. — Formalités en douane. — Assurances maritimes. — Embarquements et débarquements. — Avances sur marchandises. — Transports pour tous pays à forfait. — Gardes-ménages assurés. — Billets d'auvergne. — Billets facultatifs et billets des Compagnies Maritimes françaises et étrangères, correspondants partout. — Emballage de mobiliers. — Maison de confiance. — Entrepôts avenue de Londres prolongée, 34 rue de M. Tripeller, et rue du Caïre. Téléphone 190.

## CRÉDIT FONCIER D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE

Société anonyme — Capital : 50 millions

SUCCURSALE DE TUNIS — Avenue de France

Agences à Sousse et à Bizerte

Prêts hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 90 ans. — Opérations de banque. — Escomptes. — Recouvrements. — Ordres de bourse. — Avances sur titres et sur marchandises. — Gardes de titres. — Paiement de coupons. — Paiements télégraphiques. — Chèques et Lettres de crédits sur tous pays. — Location de coffres-forts. — Change de monnaies étrangères. — Dépôts de fonds à échéance fixe. — Un an à 4 ans 3 o/o. — Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

## VILLA DE L'ARCHET

Hôtel, Pension de Famille à Saint-Cergues (H<sup>te</sup>-Savoie)

Chambre & Nourriture comprise, 4, 50, 5 & 6 fr. par jour

Cure d'air — Situation agréable, aux pieds des Monts-Vivants. Vue splendide. — Beaux Ombrages. — Douce et saine cuisine. Centre d'Excursions

A 8 minutes de chemin de fer d'Annemasse. — A 10 minutes de Genève. — A proximité de Thonon, Annecy, Genève, etc. — Omnibus sur place

Condition spéciales pour Famille

Écrire : PILLONEL, Villa de l'Archet, St-Cergues H<sup>te</sup>-Savoie

ou au Journal pour les renseignements.

## Sourds!

Vous aurez peut-être une chance d'entendre!

Rien n'est plus difficile à guérir que la surdité rien ne de rouler davantage les traitements tant médicaux que chirurgicaux, et cependant on est obligé de reconnaître que cet extraordinaire appareil inventé par Macaura, le Palscoonn, a réalisé les cures qui tiennent du prodige dans certains cas de surdité.



du célèbre Palscoonn

Avec votre Palscoonn j'ai fait suivre à mon fils, âgé de 10 ans, atteint de surdité complète, le traitement indiqué, et j'ai été heureux de constater une grande amélioration au bout de 20 jours de traitement.

Actuellement, mon fils entend très bien de cette et je ne saurais assez vous remercier et vous témoigner l'expression de ma plus vive

reconnaissance. J. JAY.

La possibilité de guérison est donc évidente, mais pour ne pas occasionner aux malheureux sourds de l'heureuse déception, voici une proposition aussi intéressante que loyale. Nous leur disons :

Veillez à l'Institut Macaura, 57, boulevard Haussmann, en vous fera une application gratuite du Palscoonn, et un essai, pendant toute une semaine, d'un traitement régulier et suivi, sous la direction d'un médecin français directeur.

Écrivez nous en ce cas, nous ne négligerons pas une chance de recouvrer l'ouïe; bien d'autres que vous se réjouissent aujourd'hui de ce bienfait inespéré.

Si vous êtes éloigné de Paris, écrivez avec tous les détails nécessaires et on vous enverra tous les renseignements désirables.

Les lettres doivent être adressées à et à l'Institut Macaura, 57, boulevard Haussmann, Paris, 17<sup>e</sup> arrondissement, au service de renseignements, au service de renseignements, au service de renseignements, au service de renseignements.

BOY spécial n° 107

donnant droit à une application gratuite du Palscoonn ou à l'essai gratuit du Livre de Santé, que tous renseignements s'adresser à connaître le peut médecin d'expert

Nom :

Adresse :

Ville :

## Boulangerie-Pâtisserie Anglaise et Viennoise

Téléphone 449 WAGNER & C<sup>ie</sup> Téléphone 449

24, rue d'Italie — TUNIS — Avenue de Paris, 8

PÂTISSERIE DE 1<sup>er</sup> ORDRE — CONFISERIE FINE — CHOCOLATS

Fournitures pour Soirées, Baptêmes et Mariages

PBIN FRANÇAIS — PAIN VIENNOIS & ANGLAIS — PAIN DE MÉNAGE

Crème Chantilly de France

Service à domicile — Expéditions dans toute la Régence

Succursale à SOUSSE : Angle des rues du Marché et Villedon

# TUNISIA-PALACE

Hôtel de premier ordre

Lumière électrique

TUNIS

150 CHAMBRES ET SALONS

Hôtel de premier ordre

Lumière électrique

Le plus bel Hôtel du littoral africain — Jardin d'hiver

SEUL HOTEL A TUNIS AVEC ASCENSEUR, TOUT CONFORT MODERNE